



LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME EN LIMOUSIN

2014

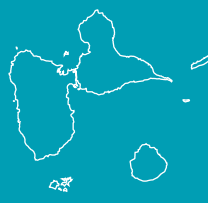
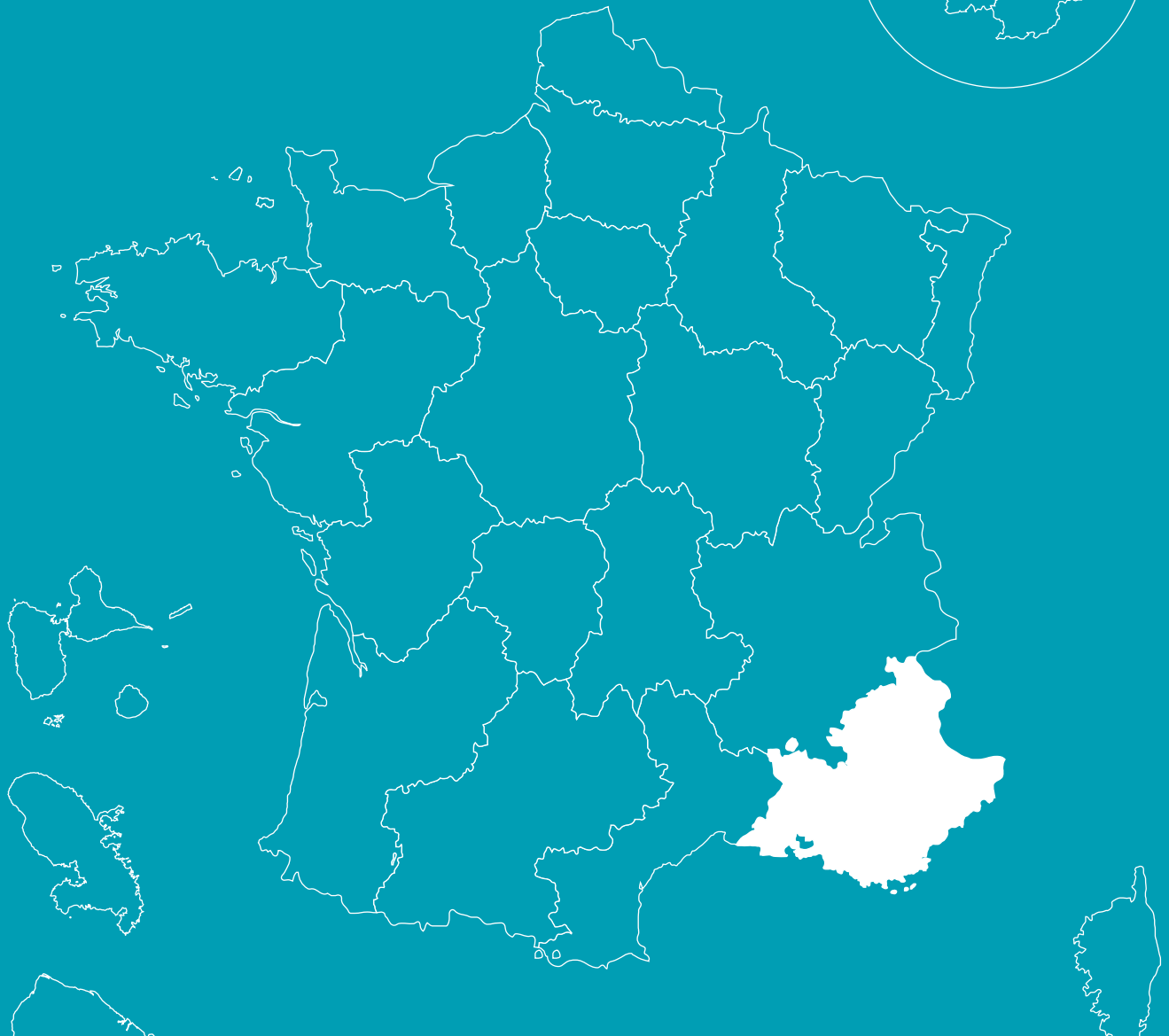
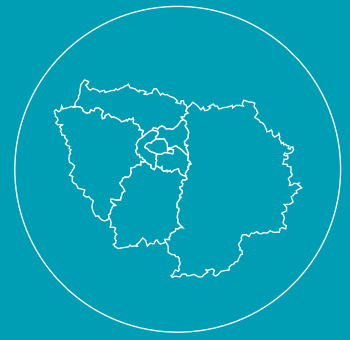
Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



LIMOUSIN

La région compte 138 adhérent-e-s réparti-e-s en 6 sections.



Corrèze
Brive
Tulle

Creuse
Aubusson
Guéret

Haute-Vienne
Limoges
Rochechouart

ÉDITO

Défendre des droits et des libertés relève de l'absolu et de la contingence. L'absolu tient à la double affirmation de l'universalité et de l'indivisibilité. Pas de « mais », pas de « sauf » qui viennent en limiter sournoisement le champ ou la portée. La contingence, elle, tient aux mouvements du monde et des rapports de forces et des dominations qui structurent leurs sens et leurs contenus. Ainsi, d'une certaine façon, la Ligue des droits de l'Homme doit-elle toujours se confronter aux mêmes adversaires – la raison d'Etat, les idéologies de haine, les dégâts de l'exploitation du travail et de l'exclusion, sous toutes ses formes – mais ne peut jamais procéder à l'identique. Les configurations politiques, institutionnelles, territoriales changent ; les menaces adoptent de nouveaux visages, de nouvelles méthodes ; l'implication des citoyennes et citoyens, elle aussi, se modifie au gré des espoirs et plus souvent encore des frustrations... Par voie de conséquence, les modes de la riposte, de la protestation et de l'apport au débat public se modifient, eux aussi.

D'où, pour la LDH, une double et formidable responsabilité ; savoir rester soi-même, sans rien renier de son histoire, de ses engagements, de ses principes, et se mettre en capacité d'être, toujours mieux, d'ici et de maintenant. C'est un défi que peu d'associations sont aujourd'hui en mesure – ou même en désir – de relever. Mais c'est un défi incontournable, peut-être même le défi majeur qui soit devant la LDH.

Elle travaille à le relever, au rythme de ses mobilisations et dans le cadre de ses engagements, dans un contexte devenu, au cours de ces deux dernières années, aussi exigeant que difficile.

La période qui s'est écoulée depuis le congrès de Niort a en effet combiné le désenchantement et la montée des périls. L'un a nourri un sentiment général de défiance, affaiblissant dangereusement l'éthique politique, la démocratie et la citoyenneté.

Les autres ont pris le visage hideux de la haine raciale, de l'antisémitisme, de l'islamophobie, de la violence terroriste, pour aggraver les fondamentaux républicains, singulièrement l'égalité. L'extrême droite et ses idées se sont ainsi imposées au centre du jeu politique français d'autant plus facilement qu'une large partie des médias et de la droite républicaine ont légitimé la légende d'un Front national devenu un parti « comme les autres ».

Sur une toile de fond marquée par une situation économique et sociale difficile, par le paradigme de l'austérité et de son cortège d'injustices, de discriminations et d'exclusions, cette combinaison délétère d'impuissance et de démagogie haineuse nous a mis et nous met encore à rude épreuve. Il s'agit en effet à chaque fois de répondre présent partout sans pour autant s'éparpiller, de faire face à chaque atteinte aux droits, dans le cadre d'une stratégie d'organisation, avec ses priorités et ses points forts. Il s'agit de peser sur le présent tout en préservant l'avenir, d'articuler chaque droit, chaque liberté à la grande chaîne dont il n'est qu'un maillon...

Nous nous y sommes employés lors de chaque soubresaut, chaque drame, chaque désillusion, en œuvrant à des expressions et des ripostes unitaires, avec la préoccupation essentielle de rassembler autour de valeurs universalistes et d'articuler ces ripostes à l'horizon plus général de défense des libertés, de promotion des droits et de la démocratie. Cela s'est singulièrement vérifié contre le racisme, contre les idées d'extrême droite, contre l'antisémitisme et l'islamophobie. Cela s'est également vérifié face à un gouvernement cultivant de plus en plus de postures contournant le cœur des problèmes pour en rester à leur périphérie, sur un mode d'autant plus autoritaire. On pense aux mesures concernant le monde du travail, à la loi sur les étrangers, à celle sur le renseignement, aux modifications de la loi de 1881 concernant le délit d'apologie du terrorisme et de racisme...

Ainsi avons-nous développé, ces deux années durant, notre activité, sur une grande diversité de terrains, autour d'une multitude d'enjeux essentiels : droits des étrangers, égalité femmes-hommes, défense des mineurs isolés étrangers, pour la réhabilitation des fusillés de la Grande Guerre, contre les discriminations, enjeux de développement durable...

Ce travail de titan est à mettre au compte des femmes et des hommes qui, partout et au quotidien, portent l'identité de la LDH, sa réflexion et sa capacité d'action.

Cette capacité – dont on comprend bien, au vu des problèmes posés, qu'elle est largement insuffisante – doit faire l'objet de l'attention de chacune de nos sections, de chaque ligueuse, chaque ligueur. Car à l'image du héros du *Guépard* de G. T. di Lampedusa, nous pensons qu'il faut, si nous voulons pouvoir continuer, travailler à changer.

Ce changement est celui d'un déploiement vital : la modernisation et la croissance de nos outils Internet, la campagne d'adhésion en cours ne sont que les aperçus de ce qu'il nous reste à engager. Cela implique la vie de nos sections, la qualité du débat qui s'y mène, la meilleure diffusion de notre excellente revue *Hommes & Libertés*.

Il nous revient d'y travailler dans les années qui viennent. Ayons à cœur de le faire en toute indépendance des pouvoirs et des institutions, en inscrivant notre richesse thématique dans la perspective d'une réponse aux défis que nous identifions comme stratégiques pour l'avenir. Car il n'est écrit nulle part...

Pierre Tartakowsky
Président de la LDH

LA LDH LIMOUSIN EN ACTION EN 2014

Le Limousin comporte quatre sections (Brive, Guéret, Limoges, Rochechouart). Bien que le nombre d'adhérent-e-s soit relativement faible, tou-te-s sont très motivé-e-s, et animé-e-s par une volonté farouche de défendre les droits de tous et toutes et ainsi faire connaître la Ligue des droits de l'Homme et les valeurs qu'elle défend.

De nombreuses actions sont ainsi proposées, afin de mettre en exergue, à travers les thèmes abordés les atteintes à nos valeurs républicaines.

Le compte rendu d'activités en témoigne.

Défendre les droits des étrangers

Toutes les sections du Limousin se sont engagées dans l'accompagnement de demandeur-euse-s d'asile. Cela concerne des demandeur-euse-s d'asile débouté-e-s (couple, personne seule, ou famille), dans une démarche de recours, dans des démarches d'étranger-e malade, d'autorisation pour travailler,...

Les militants du Limousin sont engagés dans la défense des droits des étranger-e-s. Pour exemple les sections de Limoges et de Brive ont pris en charge et accompagné un ressortissant guinéen tant au plan administratif que financier. Ce ressortissant est un défenseur des droits de l'Homme en Guinée.

La section de Limoges a organisé une conférence publique animée par Catherine Wihtol de Wenden, directrice de recherche au Centre d'études et de recherches internationales, enseignante à Sciences-Po Paris, spécialiste des migrations, sur le thème « Faut-il ouvrir les frontières ? » afin de mieux expliquer les flux migratoires et la nécessité de la libre circulation intercontinents.

Lutter contre les préjugés, les propos racistes, antisémites et xénophobes

La Ligue des droits de l'Homme refuse toute discrimination et combat toutes les formes de racisme et d'antisémitisme. La LDH mène un combat quotidien contre toutes les formes de racisme et de discrimination. Elle refuse d'enfermer la lutte contre le racisme et l'antisémitisme dans quelque démarche communautaire que ce soit : si chaque forme de racisme est spécifique, toutes les victimes se valent et la réponse doit être universelle face à un mal universel.

La section de Limoges s'est beaucoup impliquée en 2014 sur la lutte contre tous les racismes et discriminations. On peut notamment citer les actions suivantes :

- la participation à la Journée internationale contre le racisme. « Racisme au microscope : connaître et comprendre l'autre », un temps d'échange autour de l'article 1^{er} de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et de « L'éducation et la fraternité comme remparts aux conflits ». Partenariat avec la Ligue de l'enseignement, la faculté de droit, la

faculté de lettres de Limoges et le conseil municipal des jeunes de Feytiat ;

- la campagne pour les ABCD de l'égalité, travail en liaison avec la Ligue de l'enseignement auprès des établissements scolaires afin de promouvoir l'égalité femmes-hommes. Les interventions dans les établissements scolaires ou centres de loisirs du groupe « Discrimination » ont permis aussi, par des contacts directs avec les jeunes, de développer les idées défendues par la LDH pour un mieux « vivre ensemble ». Institutionnalisées avec la Ligue de l'enseignement, ces rencontres ont montré l'intérêt et l'écoute des jeunes pour ces thèmes ;

- un débat sur la liberté d'expression : intervention de François Lyn, maître de conférences en droit privé à l'université de Limoges ;

- à l'occasion de la venue à Limoges de l'artiste Dieudonné, participation à la manifestation républicaine contre les idées racistes propagées par ce polémiste.

La section de Brive a, pour sa part, participé, avec l'association CD Roms à une rencontre avec les Gens du voyage. Enfin, les sections de Brive et Rochechouart ont également participé à la campagne pour les ABC de l'égalité.

Enfin, au niveau du handicap, la section de Limoges, en collaboration avec le Laboratoire francophonie éducation et diversité, département des sciences de l'éducation de l'université de Limoges, et avec le soutien du conseil général de la Haute-Vienne et de l'école supérieure du professorat et de l'éducation de l'académie de Limoges, a organisé un colloque sur « Les défis de l'éducation inclusive : regards croisés ». Au cours de cette journée, ont débattu, en séances plénières et en ateliers, des ligueurs, des formateurs de l'académie de Limoges, des élèves enseignants et des assistants de services sociaux et éducateurs. L'objectif de ce colloque a été de mettre l'accent sur l'inclusion, dans les établissements scolaires, pour permettre une meilleure intégration des jeunes en situation de handicap.

Promouvoir les solidarités

Dans un monde où les atteintes aux libertés sont courantes, la LDH dénonce

le recours à la terreur, les crimes contre l'humanité, la répression brutale des mouvements sociaux et des dites « minorités », les violations massives et délibérées des populations civiles. Avec la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH), avec l'Association européenne pour la défense des droits de l'Homme (AEDH), avec le Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme (REMDH), la LDH est solidaire des victimes d'atteintes à tous les droits.

- La section de Brive a participé, avec l'association Amnesty International, à un rassemblement de soutien au peuple syrien.

- Dans le cadre du partenariat entre la section de Limoges et l'université, Virginie Saint-James, professeure, a présenté « la chaire d'excellence relative à la gestion des conflits et de l'après-conflit ». La faculté de droit de Limoges, dépositaire des archives du Tribunal pénal international, a fait appel à LDH pour participer à la collecte d'archives.

- A l'occasion d'une conférence sur le thème « Qu'est-ce qu'un génocide ? », Mathieu Jacquelin, maître de conférences en droit privé, sciences criminelles à l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, a fait porter la réflexion sur les caractéristiques juridiques des génocides, à partir d'exemples concrets.

Œuvrer pour plus de démocratie et nourrir le débat citoyen

La LDH s'inquiète des atteintes aux libertés publiques aggravées par des lois sécuritaires qui font des prisons des lieux d'inhumanité et de violence. De même, la LDH agit pour l'indépendance de la justice, pour la présomption d'innocence. La LDH est de toutes les mobilisations contre l'extrême droite en France et dénonce leurs politiques discriminatoires. Enfin, les technologies de l'information et de la communication, si elles constituent d'indéniables avancées, peuvent devenir des outils de surveillance et d'oppression. En 2014, la LDH a engagé une campagne et des travaux sur la lutte contre les extrêmes droites. En Limousin, de nombreuses actions ont été conduites.

- En matière de libertés publiques, plusieurs sections LDH de la région limousine ont été amenées à réagir suite à des arrêtés municipaux. A Brive, un communiqué de presse a été élaboré contre un arrêté antimendicité. A Limoges, un collectif a été créé regroupant La LDH, la MDH, le Planning familial, SOS Racisme, Aide et des particuliers contre l'arrêté interdisant l'occupation du domaine public et l'arrêté instituant un périmètre « antiprostitution ». Ce collectif a rédigé un tract diffusé largement lors d'une manifestation publique traditionnelle à Limoges « Frairie des petits ventres » et a organisé une rencontre-débat sur ce sujet.

- La section de Brive a organisé une formation sur « Le fichage institutionnel » avec Maryse Artiguelong, membre du Comité central de la LDH et de l'Observatoire des libertés et du numérique.

- La section de Limoges a, par ailleurs, sollicité la possibilité de participer aux travaux de la commission « Ethique » mise en place par la nouvelle municipalité, mais attend toujours une réponse...

Défendre l'égalité entre les femmes et les hommes

La LDH dénonce la persistance des violences, des inégalités et des discriminations qui touchent les femmes dans tous les domaines. Elle milite pour que la législation française, largement égalitaire, soit effectivement appliquée : remboursement complet de la contraception, développement des services hospitaliers pratiquant l'IVG, orientation des filles dans toutes les filières, formations pour l'accès à tous les métiers et niveaux de responsabilité, égalité des salaires, mixité réelle des candidatures aux élections.

- La section de Limoges, qui a réussi à relancer, en 2013, le planning familial à Limoges, a participé aux différentes manifestations organisées par cette structure et en particulier au rassemblement organisé pour la Journée des femmes. Elle a, en outre, organisé une conférence-débat avec l'université de Limoges sur le thème « Fille/garçon, homme/femme, dans le système éducatif », mettant en exergue le clivage toujours latent dans ce domaine.

La section de Brive, en partenariat avec l'association Solidarelles – avec laquelle elle est en contact régulier – et le cinéma Rex, a organisé un débat autour du film *Une histoire banale*.

Sensibiliser aux droits de l'Homme

Les questions autour de la citoyenneté et de l'effectivité des droits constituent une des préoccupations essentielles de la Ligue des droits de l'Homme.

L'indivisibilité des droits consiste à ne pas séparer les droits civils et politiques des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

En Limousin, de nombreuses actions de sensibilisation aux droits de l'Homme ont été conduites : dans des établissements de formation, ailleurs...

Plusieurs manifestations ont été organisées afin de sensibiliser aux droits de l'Homme :

- Un café des droits de l'homme intitulé « Liberté, égalité, fraternité » a été organisé par la section LDH de Rochechouart : les échanges ont été fournis et ont mis en exergue les difficultés de mise en œuvre de ces principes fondamentaux mais aussi le rôle important que doit jouer l'éducation, que ce soit au niveau familial ou au niveau institutionnel ;


- Présentation du film *Au bord du monde* sur la vie des SDF à Paris, suivi d'un débat avec le président de la Croix Rouge et un professeur de la faculté de droit de Limoges, afin d'avoir un autre regard sur ces hommes et femmes et cela dans le contexte de l'arrêté pris par le nouveau maire de Limoges ;

- Une « Journée Jaurès » a été programmée, avec la faculté de lettres de Limoges, comprenant une exposition satirique mise à disposition par le Salon d'humour de Saint-Just-le-Martel, sur Jaurès et son époque ; un débat animé par les historiens Daniel Cury, Pascal Plas et Gilles Manceron sur les causes de la guerre et le pacifisme ; un spectacle de Pierrette Duployet « Jaurès assassiné deux fois ». Trois cents personnes ont participé à cette manifestation.

**MUNICIPALES :
NOTRE AFFAIRE !**

C'est dans le débat démocratique
que se construit le « vivre ensemble ».

*porter des
propositions
de démocratie
et de progrès, c'est
bannir la haine
du débat public.*



Ligue
des droits de
l'Homme
FOUNDEE EN 1906

LDH - Ligue des droits de l'Homme
133 rue Marcadet - 75018 Paris
01 42 22 52 00
www.ldh-france.org

Pour s'informer/adhérer
Rendez-vous sur <http://www.ldh-france.org/Adherer>

A l'occasion des élections municipales de 2014, la Ligue des droits de l'Homme a engagé une campagne sur le thème « Municipales : notre affaire ! ». Celle-ci invitait à une mobilisation sur différents sujets déclinés sur les thèmes « Ma ville, ma vie, je la veux... accueillante, démocratique, fraternelle, juste, libre, ouverte et solidaire ». Elle visait notamment à combattre tous les discours de haine ou de rejet développés par certains candidats. Elle entendait par ailleurs promouvoir des pratiques susceptibles de favoriser l'exercice de la citoyenneté, d'améliorer l'égalité entre les individus et de lutter contre toutes les formes de discriminations.

En Limousin, de nombreuses initiatives ont été prises afin de faire vivre cette campagne. et la campagne pour le vote aux élections européennes.

Des courriers ont été adressés aux candidats aux élections municipales afin d'attirer leur attention sur les orientations de la LDH. Des courriers ont également été adressés aux parlementaires concernant le droit de vote des étrangers non communautaires. Enfin, une campagne d'information sur le vote aux élections européennes a été organisée, avec notamment une journée de votation citoyenne dans les rues de Limoges.

Adhérer à la LDH

Pour adhérer directement sur Internet, rendez-vous sur www.ldh-france.org/Adherer
ou envoyez ce bulletin à LDH, 138 rue Marcadet, 75018 Paris

Mme M. Prénom :

Adresse : Tél. :

..... Mail :

Je souhaite adhérer à la LDH.

LES CONTACTS DANS VOTRE RÉGION



Comité régional

Limousin

limousin@ldh-france.org

Section

Brive

place Jean-Marie Dauzier
19100 Brive-la-Gaillarde

Section

Tulle

2 rue de la Bride
19000 Tulle
ldh.tulle@free.fr
05 55 26 33 12

Section

Aubusson

ldh23@ldh-france.org

Section

Limoges

22 rue du lieutenant Meynieux
87000 Limoges
ldh87@ldh-france.org
09 72 22 46 81

Pour obtenir les coordonnées d'une autre section, contactez le comité régional du Limousin.

 LdH — Ligue des droits de l'Homme
138 rue Marcadet – 75018 Paris
Tél. 01 56 55 51 00 – Fax 01 42 55 51 21
ldh@ldh-france.org – www.ldh-france.org